

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Politique, guerre et justice / Etudes modernes / Autorité, légitimité, fidélité : le Languedoc ligueur et la reconnaissance d'Henri IV

Michel de Waele

Autorité, légitimité, fidélité : le Languedoc ligueur et la reconnaissance d'Henri IV

Article. Source : Revue d'histoire moderne et contemporaine

Michel de Waele « Autorité, légitimité, fidélité : le Languedoc ligueur et la reconnaissance d'Henri IV », Revue d'histoire moderne et contemporaine 2/2006 (no 53-2), p. 5-34.

Extrait de l'article

Le 15 mars 1596, Jean Brunet, sieur d'Auriac, écrivit une lettre aux consuls de Narbonne pour leur annoncer que le duc de Joyeuse, le parlement et les États du Languedoc ainsi que la ville de Toulouse venaient de reconnaître Henri IV comme leur roi légitime. Cette « nouvelle tant désirée », dit Brunet, fut célébrée par des Te Deum, des feux de joie et de la musique. Manifestement, les Toulousains tenaient à manifester leur contentement de voir les guerres de Religion parvenir à leur fin et voulaient témoigner bruyamment de leur fidélité nouvelle au premier Bourbon. Mais était-ce vraiment le cas ? Brunet continuait sa lettre en disant que les capitouls parcouraient la municipalité d'un quartier à l'autre, soucieux de voir toute la population participer aux célébrations. Pour donner à celles-ci l'ampleur qu'elles méritaient, ils n'hésitèrent pas à recourir à des tactiques éprouvées : « L'ons avoyt mys aulz quatre coins de lad. Plase [Saint Etienne] ung toneu de vyn et fet boire tout le peuple pour les mieus indeuyre à crier "Vive le roy", que s'en sont bien aquytés ». Cette dernière phrase intrigue, car elle laisse apercevoir une possible tiédeur de la part des Toulousains face à leur nouveau roi et à la fin des guerres civiles.

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)